National Economic Social and Environmental Council

Conférence Internationale

Protection sociale

Un levier pour un développement plus équitable et résilient

Ecole Supérieure d'Hôtellerie et de Restauration (ESHRA)

Ain Benian, Alger les 20 et 21 octobre 2021

NOTE CONCEPTUELLE

Conférence internationale sur la protection sociale
Note conceptuelle

1. Contexte

La protection sociale devient de plus en plus importante dans les politiques de développement pour plus d'une raison. D'abord, elle est perçue comme étant un ensemble intégré de mesures conçues pour garantir à tous ; l'accès à un revenu de base, l'accès à l'éducation, aux services de santé, services sociaux de base, de sécurité alimentaire, de logement et autres domaines définis en fonction des priorités nationales[1] (ONU, 2009).

Le champ de la protection sociale peut être décliné selon quatre composantes : (1) Assistance sociale, (2) Assurance sociale, (3) Marché de travail et (4) Service sociaux. Avec ses composantes, la protection couvre toutes les vulnérabilités auxquelles les personnes peuvent être confrontées durant tout leur cycle de vie :

Il existe plusieurs approches conceptuelles qui définissent les objectifs de protection sociale. Elle permet de (1) réduire la pauvreté et de la vulnérabilité sous toutes ces formes, favorisant, par conséquent, la cohésion sociale, de (2) renforcer le capital humain ; qui permet d'entrainer à son tour un impact positif sur la productivité et donc sur la croissance économique, de (3) protéger les enfants, les femmes et les personnes âgées, d'(4) améliorer les moyens de subsistance, de répondre aux chocs économique et de promouvoir la croissance inclusive.

Elle intervient aussi, dans les contextes de crise, où elle renforce la résilience des populations face aux chocs. Selon l'économiste Joseph Stieglitz, la protection sociale est un stabilisateur automatique de l'économie, qui amortit l'impact des crises sur les populations en augmentant leurs revenus, en dynamisant la consommation et l'épargne, et en stimulant la demande globale[2].

Il est à souligner que la protection sociale accorde intérêt particulier est donné aux personnes vulnérables économiquement, afin d'améliorer les opportunités de croissance inclusive et le développement durable à travers notamment les programmes du marché du travail.

[1] BIT, « Socle de protection sociale pour une mondialisation juste et inclusive » Rapport du groupe consultatif présidé par Michelle Bachelet, mis en place par le BIT avec la collaboration de l'OMS, 2011.

[2] Cité par le document « Socle de protection sociale pour une mondialisation juste et inclusive » Rapport du groupe consultatif présidé par Michelle Bachelet, mis en place par le BIT avec la collaboration de l'OMS, BIT 2011.

L'Algérie a mis en œuvre une politique soutenue de protection sociale qui repose principalement sur deux piliers :

(i) La sécurité sociale dont le financement est d'essence contributive; elle couvre toutes les personnes exerçant un travail, ainsi que leurs familleslorsqu'ils sont confrontés à certains nombre de risques[3] ; elle couvre aussiles catégories particulières "non actives" dont les cotisations sont fiancées sur le budget de l'Etat ;

(ii) Les programmes d'aides et d'actions sociales non contributifs destinés à des catégories de personnes qui n'exercent pas d'activité professionnelle tels que les étudiants, les personnes handicapées, les bénéficiaires d'allocations forfaitaires de solidarité et de chômage, les bénéficiaires des dispositifs d'insertion sociale et professionnelle ainsi que les personnes démunies "non assurées sociaux".

En sus de ces deux programmes, l'Algérie assure une gratuité d'accès à tous, aux services de base comme la santé et l'éducation, de l'école à l'université.

Ce système de protection sociale, étendu en termes des risques couverts et de la population bénéficiaire, est confronté à des défis majeurs, dont réduire la fragmentation des programmes pour une meilleure efficacité ; améliorer l'efficacité du ciblage, intégrer les travailleurs informels dans la sécurité sociale, assurer la viabilité financière du système et améliorer sa résilience en situation de crise où le nombre de personnes sollicitant le soutien augmente sensiblement.

Aussi, les changements démographiques constituent un nouveau défi auquel il faudrait répondre. En effet, de nouvelles attentes grandissantes de la population, régissent par le croît démographique (plus d'un million de naissances vivantes annuellement pour les six dernières années) et l'augmentation de la part des personnes âgées (9,5% en 2019), qui risquent d'augmenter rapidement dans les années à venir.

Le CNESE fait de la problématique de la protection sociale, avec ses deux composantes, assurances sociales et assistance sociales, l'un de ses principaux dossiers autour desquels, il a développé de nombreuses activités d'évaluation et de mesures, notamment en partenariat avec l'UNICEF et le BIT. A souligner que la protection sociale, et particulièrement son axe lié aux subventions, est au centre des préoccupations nationales. Une réflexion au niveau des institutions sur la politique des subventions menée jusque-là est en est lancéedans le but d'améliorer, voire de préserver les acquis en termes de couverture sociale et de bien-être.

[3] Risques d'invalidité, maladie, décès, maternité, accident de travail, maladies professionnelles et retraités

A cet effet, le CNESE organise une conférence internationale sur la protection sociale, avec comme ligne directrice la concertation sur les voies et moyens de faire accompagner le développement économique par une protection sociale universelle qui soit efficace et efficiente, sans exclusion et sans laisser personne pour compte.

2. Objectifs de la Conférence

La conférence internationale sur la protection sociale sera l'occasion de réunir des institutions nationales, des organisations onusiennes, des experts nationaux et internationaux afin d'échanger et de partager les perspectives d'évolution de la protection sociale comme instrument contribuant à aller vers un développement plus inclusif qui concrétisele principe axial de l'agenda 2030 des ODD "*de ne laisser personne pour compte*" et ce dans un contexte marquépar les mutations dans les formes de travail et la persistance du travail informel, ainsi que les mutations environnementales et sanitaires.

Cette conférence constituera une opportunité d'échange sur les expériences des pays en termes de réactivité de leurs programmes de protection sociale dans des situations de crise comme celle de la pandémie covid-19 dont l'impact a été particulièrement élevé sur les personnes vulnérables et les travailleurs informels.

Elle permettra aussi aux participants de débattre les différentes manières de faire avancer le programme de protection sociale dans les pays, notamment dans des contextes budgétaires difficileset d'échanger sur les meilleures façons de financer durablement ses deux composantes : l'assurance sociale et l'assistance sociale.

En somme, les finalités recherchées sont :

a. Contribution au renforcement des capacités pour une construction collaborative d'un système national de protection sociale qui soit plus résilient et plus réactif dans des moments de crise ;
b. La production de connaissances (mener des recherches telles que l'analyse et l'évaluation des politiques) ;
c. S'inspirer des meilleures expériences pour améliorer voire étendre la sphère de la couverture de la protection sociale en assurant une viabilité financière du système ;
d. Le partage des connaissances (faciliter l'échange d'expériences innovantes entre les pays) ;

3. Travaux de la conférence : Principale problématiques abordées

Cette conférence internationale de haut niveau est organisée, sous le thème de **"Protection sociale : un levier pour un développement plus équitable et plus résilient".**

Les travaux de la conférence se dérouleront en trois séances plénières et trois séances parallèles. La première séance plénière introductive sera dédiée à démonter l'importance de la protection sociale pour un développement équitable et résiliant. La seconde sera consacrée aux stratégies et réflexions développées par les institutions internationales autour des grandes lignes à suivre pour construire une protection sociale universelle. La troisième présentera des exemples de pays qui ont réussi à construire des systèmes performants de protection sociale.

Quant aux sessions parallèles, au nombre de trois, **elles sont focalisées sur les questions liées aux préoccupations actuelles auxquelles notre système de protection sociale est exposé par rapport à ces deux composantes : Assurance sociale et Assistance sociale**, à travers des présentations basées sur les expériences de managers de haut niveau et de chercheurs. Elles seront suivies de débats. Les principaux thèmes proposés pour les travaux d'ateliers sont les suivants :

- La protection sociale face aux défis liés à des facteurs externes au système comme la croissance économique; l'emploi informel et l'émergence de nouvelles formes de travail ;
- Elargir la couverture pour une protection sociale universelle tout en assurant sa viabilité financière ;
- Schémas d'organisation adoptés par les pays pour la bonne gouvernance de la protection sociale ;
- Protection sociale et nouvelles formes de travail ;
- Fiabilité financière du système national de retraite ;
- Résilience de la protection sociale dans les situations de crise : principaux enseignements tirés de la crise du covid-19.